

Recettes fiscales globalement en hausse

En 2007, le produit de l'impôt sur le revenu a légèrement diminué. Le montant de la TVA versée dans la région par les entreprises et celui de l'impôt sur les sociétés ont augmenté sensiblement. Le produit global des impôts émis au profit des collectivités locales demeure en hausse.

Le produit global de l'impôt sur le revenu collecté en Alsace est en baisse : 1 445 millions d'euros en 2007, 1 532 millions en 2006, soit une diminution de près de 6 %.

Des revenus toujours élevés

L'Alsace est la 2^e région française pour la part du revenu d'activité : le montant des traitements et salaires déclarés correspond à près de 70 % du revenu imposable.

En 2007, les contribuables alsaciens imposables représentent 58,8 % de l'ensemble des 982 286 foyers fiscaux de la région (contre 59,5 % en 2006 pour 975 300 foyers fiscaux). La part des contribuables

non imposables a ainsi augmenté : 41,2 % en 2007 contre 40,5 % en 2006. Cette hausse s'explique notamment par la mise en place d'une politique en direction des publics les plus modestes.

Les revenus fonciers ont de nouveau progressé en 2007, tant en nombre de propriétaires bailleurs, 106 844 (contre 105 417 en 2006), qu'en montant : 674 millions d'euros (574 millions en 2006). Après une baisse sensible en 2006, les revenus de capitaux mobiliers sont aussi en hausse : 302 354 foyers alsaciens ont perçu de tels revenus, pour un montant de 250 millions d'euros. Ils étaient 301 770 en 2006 pour un montant de 172 millions d'euros.

Près de 256 900 foyers fiscaux ont bénéficié de 34,3 millions d'euros de réductions d'impôts au titre de dons versés aux œuvres.

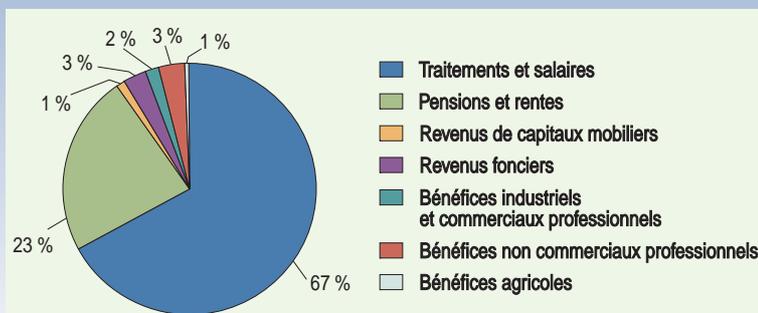
Prime pour l'emploi : plus de bénéficiaires

Après la baisse observée en 2006, et qui faisait suite à trois années de progression régulière, le nombre de bénéficiaires de la prime pour l'emploi augmente de nouveau en 2007. Au total, 234 540 contribuables alsaciens sont concernés. Plus de 115 millions d'euros leur ont été versés, soit une hausse de plus de 40 %, à la faveur essentiellement du relèvement en 2007 du montant maximal de la prime (948 euros).

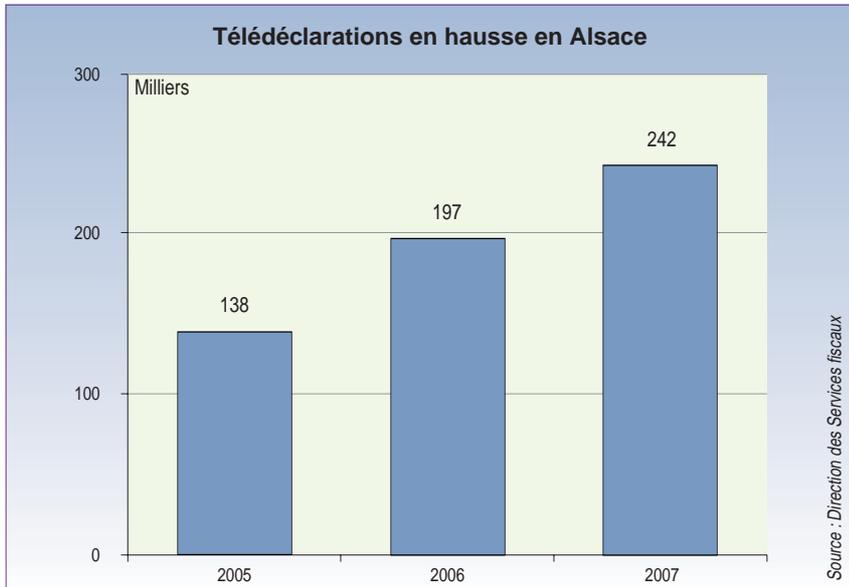
Télédéclarations en hausse

La déclaration de revenus pré-remplie, élément important de la modernisation de l'État, a pu simplifier la vie des usagers. Outre les salaires, les indemnités journalières de maladie, les allocations de chômage, les pensions, les retraites, sont

Salaires et pensions représentent 90 % des revenus déclarés en 2007



Source : Direction des Services fiscaux



À l'égard des professionnels, les actions de promotion externe menées à destination des télédéclarants TVA ont conduit à porter le nombre des adhésions pour le département du Bas-Rhin à un total de 6 785, au 31 décembre 2007. Ils étaient 4 860 un an plus tôt. Cette action a contribué à renforcer le civisme fiscal des usagers professionnels : plus de 93 % des usagers professionnels alsaciens se sont acquittés en 2007, dans les délais, de leurs obligations déclaratives en matière de TVA, soit 1 point de plus qu'en 2006.

Jean-Marc STEINMETZ

Direction des Services fiscaux
du Bas-Rhin

également préimprimées sur les déclarations, les rémunérations payées au moyen de chèques emploi service universel (CESU) ou financées par la prestation d'accueil au jeune enfant (PAJE). Les risques d'erreurs déclaratives des contribuables continuent à être ainsi réduits.

Le succès de la déclaration en ligne de l'impôt sur le revenu s'est confirmé en 2007 : le nombre de télédéclarations est en progression et atteint 242 000.

Hausse des recettes des collectivités locales

Le montant des rôles émis au profit des collectivités locales atteint 2 147 millions d'euros en 2007. Le produit de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxes foncières et taxe professionnelle) a augmenté de 4,8 % sur un an. Cette hausse se répartit de façon homogène sur les trois

taxes susnommées : le produit de la taxe d'habitation s'élève à 383 millions d'euros, en progression de 5,2 % ; la taxe professionnelle augmente globalement de 4,5 % pour atteindre 1 150 millions d'euros ; le produit des taxes foncières est de 614 millions d'euros (575 millions pour le foncier bâti, 39 millions pour le non bâti), en hausse de 5 % par rapport à 2006.

Un civisme fiscal des professionnels

Le montant de la TVA versée dans la région par les entreprises reste élevé : 3 487 millions d'euros en 2007 ; il est en hausse de 2,1 % par rapport aux 3 416 millions d'euros de 2006 hors TVA encaissée par la direction des grandes entreprises. Quant au montant de l'impôt sur les sociétés collecté, il a fortement augmenté en 2007 : 1 037 millions d'euros, soit une progression de plus de 10 % en un an.